

## Rouvrois-sur-Othain



## Effectifs scolaires: la grogne

Le RPI comptait, en 2010-2011, 158 élèves. À la rentrée, il y en aura 174. Pour réclamer l'ouverture d'une classe supplémentaire, élus et parents d'élèves sont montés au créneau hier, bloquant symboliquement l'école. En page Montmédy

## Étain



## La belle saison du club de foot

Au cours de son assemblée générale, l'USEB s'est félicitée de voir trois de ses équipes monter en catégorie supérieure. Les U17 notamment vont jouer en ligue. Un exemple à suivre pour les U15 lors de la prochaine saison. En page Étain

## Ligny-en-Barrois



## Robert-Aubry gagne le Festibenj

Le collège a remporté le Festibenj, manifestation sportive et festive de l'UNSS consacrée aux benjamins et benjamines. La compétition se déroulait à Montbéliard et les jeunes collégiens ont brillé devant 15 autres collèges. En page Ligny-en-Barrois

## Boncourt-sur-Meuse



## Par ici la bonne truffe !

La maison de la truffe et de la trufficulture organise un stage de cuisine à base de truffes d'automne, de Meuse et de Bourgogne, jeudi à 17 h 30.

En page Commercy

## Social

## Aimad chez soi

La Meuse expérimente une nouvelle forme de solidarité active destinée à favoriser le maintien des personnes âgées à leur domicile.

Dans le cadre de nouvelles expérimentations sociales, le département de la Meuse a été sélectionné pour mettre en œuvre un projet innovant baptisé Aimad.

Il ambitionne d'apporter une réponse à deux enjeux majeurs de la ruralité : rompre l'isolement des personnes âgées et favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA souvent confrontés à des problèmes de mobilité.

Cette expérimentation fait l'objet d'une convention sur deux ans grâce à un partenariat entre l'Etat, le conseil général et deux associations — AMF 55 et Polyval Japiot.

« Le but est de permettre à des personnes au bord de l'insertion de se rendre utiles en effectuant quelques menus services au domicile de personnes âgées pour aménager leur intérieur ou leur faciliter la vie quotidienne », explique Jean-Marie Missler, vice-président du conseil général.

Pour ne pas concurrencer les secteurs marchand et associatif déjà présents sur ce créneau de l'aide à domicile, l'offre de service Aimad se limite à un panel de tâches simples, d'ordinaire effectuées par les particuliers mais que l'âge ou la dépendance ne permet plus de réaliser.

« Il s'agit ici de proposer un service multi-activités et non concurrentiel », précise Jean-Marie Missler en donnant quelques exemples : nettoyage de dépendances, gros ménage après une absence prolongée, déplacement d'objets lourds ou volumineux, dégagement de neige, enlèvement de feuilles, petit entretien d'espaces verts (maximum 50 m<sup>2</sup>), petit bricolage — pose d'une tringle à rideaux, d'une applique, d'une étagère, changement d'ampoule, rénovation d'un joint de silicone...



■ Echange de classeurs lors de la signature entre les quatre partenaires de la convention.

Destinée aux bénéficiaires du RSA, cette action vise dans un premier temps à former un groupe d'une dizaine de personnes dès cet été pour être opérationnelles en octobre prochain sur les secteurs de Bar-le-Duc, Commercy, Verdun et Stenay.

La sélection se fera en lien avec Pôle emploi et Polyval Japiot afin de définir les compétences à acquérir selon les parcours individualisés.

Un conseiller d'insertion de Polyval assurera le suivi du salarié au fur et à mesure de ses missions et dans tout son parcours d'insertion, tandis que l'évaluation de la satisfaction de l'utilisateur sera réalisée par l'AMF 55.

Au-delà de cette expérimentation, l'objectif du dispositif Aimad pourrait concerner, s'il se pérennise, jusqu'à 30 bénéficiaires du RSA.

Gérard BONNEAU

## En chiffres

► Les personnes âgées d'au moins 60 ans, bénéficiaires de l'APA ou d'un plan d'aide sociale peuvent faire appel à l'AMF 55 pour bénéficier d'une intervention à domicile dans le cadre du dispositif Aimad.

► Par cette convention biennale, l'Etat attribue une subvention de 42.500 € à l'AMF 55, à laquelle s'ajoute 10.000 € du conseil général.

► Sont également attendus pour financer cette action : 7.000 € de fonds européens (FSE) et 20.000 € d'aides privées et de la Fondation de France.

► L'ensemble des prestations de services à domicile qui seront assurées par les salariés de Polyval Japiot est évalué à 32.000 € sur deux ans.

## Faits divers

## Bain de sang à Inor

Lire en page Région

## Poids lourd contre camionnette sur la RN4

PLUS DE PEUR que de mal ce lundi sur la RN4. Pourtant, l'accident qui s'est produit à hauteur du radar de Saint-Aubin dans le sens Nancy-Paris a été d'une rare violence.

À 12 h 20, à la sortie du virage de Saint-Aubin, une camionnette de transport immatriculée dans le Val d'Oise, voyageant à vide, est venue percuter l'arrière d'un poids lourd transportant des meubles stationné sur la bande d'arrêt d'urgence.

Le chauffeur de ce camion, de nationalité polonaise, avait dû stopper son véhicule suite à l'éclatement simultané de trois pneumatiques. Un incident dû soit à la surchauffe, soit à des pneus en mauvais état. L'enquête confiée à la brigade de gendarmerie de Ligny en déterminera les causes.

Arrivant à l'arrière du poids lourd, le conducteur de la camionnette s'est déporté trop tardivement vers la gauche et s'est littéralement encastré à l'arrière du camion comme en attestent les importants dégâts matériels subis par les deux véhicules.

Aussitôt, la circulation a été



■ La circulation a été paralysée totalement.

totalement paralysée, sous une chaleur étouffante frôlant les 37°.

Un important dispositif de secours a été immédiatement déployé sur les lieux. La BMO de Commercy ainsi que les brigades de gendarmerie de Ligny et de Commercy ont sécurisé les lieux et dévié le flot de véhicules par le village de Saint-Aubin, minimisant ainsi à quelques centaines de mètres l'embouteillage. Sous les

ordres de l'officier de garde, le major Philippe Maquart de Bar-le-Duc, les pompiers du centre de secours de Ligny sont intervenus à bord d'un véhicule de secours et d'assistance aux victimes et du camion de secours routier. Légèrement blessé, le conducteur de la camionnette a été transporté sur le centre hospitalier de Bar-le-Duc pour des examens de contrôle. La voie de circulation a été libérée une heure plus tard.

## Incendie à Lisle-en-Rigault : trois casernes mobilisées

DIMANCHE SOIR, peu avant 20 h, un violent incendie a complètement ravagé un bâtiment composé d'un garage et d'un grenier situé dans la rue de Jeand'Heurs.

Trois casernes de pompiers (Revigny, Bar-le-Duc et An-

cerville), placées sous le commandement du lieutenant Moreau de Ligny-en-Barrois, sont intervenues pour éviter que le feu se propage à la maison mitoyenne, abondamment arrosée à partir de plusieurs lances, l'une

d'elles étant manœuvrée depuis la grande échelle.

Les dégâts sont importants puisque le bâtiment, construit depuis moins d'un an, est complètement écroulé sur ce qui y était entreposé : une moto, deux quads, divers mobiliers et du matériel professionnel. On ne déplore heureusement aucune victime, ni aucune nécessité de relogement.

Équipé en gaz de ville, le secteur a pu être sécurisé grâce à l'intervention d'agents d'ERDF, venus de Bar-le-Duc et de Saint-Dizier ; ceux-ci ont pu constater un bon réflexe de riverains de la rue qui avaient pris l'initiative de couper la vanne de gaz de la maison mitoyenne.

Une enquête a été ouverte par la gendarmerie d'Ancerville.



■ Les riverains avaient eu le bon réflexe de couper la vanne de gaz de la maison mitoyenne.

## Voiture contre tracteur à Fresnes

ON A FRÔLÉ Le drame, hier en fin de matinée, à Fresnes-en-Woëvre. Lorsque les sapeurs-pompiers de Verdun dirigés par le capitaine Lacroix, officier de garde, arrivent sur la petite route qui relie Fresnes-en-Woëvre au rond-point menant à Ville-en-Woëvre, une 106 verte présente tout le côté passager arraché.

Selon les premiers éléments et pour des raisons encore indéterminées, la conductrice de 20 ans, venant de Fresnes où elle réside, est entrée en collision avec un tracteur auquel était attelée une remorque remplie de grains. Ce dernier avait emprunté une voie de délestage afin d'entrer dans l'enceinte du silo EMC2.

Sous le choc, la voiture a fait un tête-à-queue. La jeune



■ La conductrice est sortie indemne de l'habitacle déformé.

filles, pleine de sang-froid, est sortie de l'habitacle et a même pris le temps de couper le contact. Blessée légèrement, elle a été transportée à l'hôpital. Les

gendarmes de Fresnes sont chargés de l'enquête qui devra déterminer les causes exactes de l'accident.

Frédéric PLANCARD

## Questions à

## Jean-Louis Canova

Maire d'Ancerville et conseiller général

## « Ancerville s'interroge »

**François Cornut-Gentille, maire de Saint-Dizier vous sollicite ainsi que d'autres communes du Saulx-et-Perthois pour adhérer à la communauté d'agglomération de la ville bragard. Qu'en pensez-vous en tant que maire d'Ancerville ?**

- Nous sommes sollicités et nous avons rencontré le maire de Saint-Dizier. Nous considérons que ce ne serait pas « déconnant » d'aller avec Saint-Dizier. Au niveau de l'INSEE, on est déjà dans le bassin de vie de la ville. Cela m'embête de casser une codecom, celle du Saulx-et-Perthois, qui fait 10.000 habitants et qui fonctionne. **Où en est votre réflexion ?** Ancerville se pose la question. Il y a des pour et des contre. C'est un peu 50-50 dans le conseil municipal. Nous avons reçu, d'une part, François Cornut-Gentille, le maire de Saint-Dizier, et d'autre part, Jacky Lemaire, le président de la codecom pour qu'ils exposent au conseil municipal leurs motivations respectives à la présence d'Ancerville à leurs côtés. L'appel du pied que nous fait Saint-Dizier est intéressant mais on ne veut pas en rester là et nous avons

décidé de lancer une étude sur les avantages d'aller dans une agglomération avec Saint-Dizier ou pas. Il y a des questions de fiscalités, de compétences et de projets à prendre en compte. J'ai aussi des contacts avec des maires d'autres communes du Perthois qui ont aussi été sollicités. Pour l'instant, rien n'est décidé.

**Que vous dit la préfecture qui n'avait pas envisagé l'éventualité de vous rattacher à Saint-Dizier dans son projet de schéma ?**

Les deux préfectures des départements ne sont pas d'accord. Le préfet de la Haute-Marne nous a inclus dans le périmètre d'une communauté d'agglomération de Saint-Dizier alors que le préfet nous laisse dans la codecom de Saulx-et-Perthois. Ils nous ont fait comprendre que c'était à nous de décider. La population est partagée. Une partie voit les avantages d'être intégrée dans leur bassin de vie et les autres se disent qu'ils sont d'abord Meusiens. Moi-même, en tant que conseiller général de la Meuse je me pose des questions.

Recueillis par Sébastien GEORGES

## Faits et méfaits

## Vol aux pompes funèbres de Clermont



■ Pour voler le camion, les voleurs se sont servi de la batterie du fourgon mortuaire.

LA SÉRIE DE CAMBRIOLAGES continue à Clermont-en-Argonne. Lundi matin, Didier Calmé, entrepreneur en pompes funèbres, l'a constaté à ses dépens. L'ancien hangar SNCF qu'il loue à la commune pour y entreposer son matériel a reçu durant la nuit la visite de cambrioleurs. Après avoir fracturé la porte latérale, ceux-ci ont pénétré dans le hangar. Ils ont alors ouvert la porte d'entrée et ont sorti le fourgon mortuaire qu'ils sont allés garer derrière le bâtiment, le long du chemin bordant la voie ferrée. Ce qui les intéressait était le camion, qui venait d'être entièrement révisé, avec sa grue et contenant le portique en aluminium avec palan servant à la

pose des caveaux et monuments, ainsi que des caisses de matériels divers.

Le camion refusant de démarrer, sa batterie étant déchargée, les voleurs sont alors allés démonter celle du fourgon pour la remplacer et pouvoir prendre le large.

Personne n'a rien entendu, dans ce quartier isolé. Plainte a été déposée auprès de la gendarmerie qui mène l'enquête.

Appel à témoins a été lancé : le camion dérobé porte la mention « Pompes Funèbres Marbrerie Calmé » et est immatriculé 8378 SB 55. Il porte une grue jaune.

S'adresser à la gendarmerie de Clermont-en-Argonne au 03.29.87.43.86.